



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 27 mars 2023
COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX

En application de :

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

À compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.

Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Nombres de membres en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Séance du lundi 27 mars 2023

Date de la convocation : 20/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEAUMONT-DU-VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND, Maire.

Étaient Présents : Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Rémi BARTHALOIS, Vincent BLOUVAC, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

Excusé ayant donné procuration : Monsieur Philippe BLANC ayant donné procuration à Monsieur Frédéric CHARRASSE.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

DÉLIBÉRATIONS

N° 08 / Objet : Vote du Compte de Gestion de l'exercice 2022

Approuvée à l'unanimité.

N° 09 / Objet : Désignation d'un président de séance pour le vote du Compte Administratif de l'exercice 2022.

Approuvée à l'unanimité.

N° 10 / Objet : Vote du Compte Administratif de l'exercice 2022.

Approuvée à l'unanimité.

N° 11 / Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2022.

Approuvée à l'unanimité.

N° 12 / Objet : Vote du Budget Primitif 2023.

Approuvée à l'unanimité.

N° 13 / Objet : Vote des subventions 2023 aux associations.

Approuvée à l'unanimité.

N° 14 / Objet : Approbation des travaux d'aménagement du sol du terrain multisport de la commune.

Approuvée à l'unanimité.

N° 15 / Objet : Vote du taux des taxes locales de la commune pour l'exercice 2023.

Approuvée à l'unanimité.

N° 16 / Objet : Remboursement des frais de transports et de mission des élus.

Vote : 10 Pour / 1 Contre.

N°17 / Objet : Étude du projet d'adoption du statut « communes liées par convention » au parc national régional du Mont-Ventoux

Approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures 55 minutes.

Le Maire,
Alain BREMOND

